

# Club de gymnastique Québec Performance

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET POLITIQUES ADMINISTRATIVE

*Secteurs Petite Enfance et Récréatif 7 ans +*

*Session Automne-Hiver-Printemps-Été et Camp de jour d'été et de la Relâche*

### **ANNULATION DE COURS**

#### Absence

Les cours manqués, dû à une absence de votre enfant, ne peuvent être repris ou crédités.

#### Forces Majeures

En cas d'annulation pour des causes de forces majeurs (tempête, panne de courant, etc.), les parents et/ou athlètes sont responsables de vérifier la tenue ou non des cours via notre site internet ([www.gymquebecperformance.com](http://www.gymquebecperformance.com)) ou via notre page facebook. Ces cours seront repris seulement si la disponibilité des locaux le permet. Dans le cas où la disponibilité ne permet aucune reprise, ces cours ne seront pas remboursés.

#### Événements et Annulations

*Session Hiver-Printemps-Été-Automne* : Les cours du 14-15-16 avril 2017 sont annulés dû à Pâques. Ces cours seront repris les 2-3-4 juin 2017. Les cours du 14 mai 2017 ayant lieu à Limoilou sont annulés dû à la tenue d'une compétition. Ces cours seront repris le 18 juin 2017. Les cours du 8 avril 2017 ayant lieu à l'arpidrome de Charlesbourg sont annulés. Ces cours seront repris le 17 juin 2017. Veuillez noter qu'aucune activité récréative n'aura lieu le 10 et 11 juin 2017.

*Camp de jour d'été et de la Relâche* : Aucune annulation prévue

#### Reprises de cours

*Session Hiver-Printemps-Été-Automne* : À la fin de chacune des sessions, une semaine est prévue afin de reprendre certains cours annulés par le club ou bien par une force majeure (si possible). Les cours repris pendant cette période seront aux mêmes heures ainsi qu'aux mêmes sites d'entraînement habituels.

## **FRAIS DE RETARD**

### Session Hiver-Printemps-Été-Automne

Un parent venant récupérer son enfant plus de 15 minutes après la fin du cours de celui-ci se verra facturé pour ce retard. Le parent recevra une facture de frais de retard et celle-ci devra être acquittée dans les 10 jours suivant le retour.

16 à 30 minutes de retard = 20,00 \$

46 à 60 minutes de retard = 60,00 \$

31 à 45 minutes de retard = 40,00 \$

61 minutes et plus de retard = 80,00 \$

### Camp de jour d'été et de la Relâche

Un parent venant récupérer son enfant après la fin du service de garde (17h30) se verra facturé pour ce retard. Le parent recevra une facture de frais de retard et celle-ci devra être acquittée dans les 10 jours suivant le retour.

01 à 15 minutes de retard = 20,00 \$

31 à 45 minutes de retard = 60,00 \$

16 à 30 minutes de retard = 40,00 \$

45 minutes et plus de retard = 80,00 \$

## **LOCALISATION**

Les adresses de tous nos sites d'entraînement ainsi que du bureau administratif sont disponibles sur le site internet du Club de gymnastique Québec Performance, via l'onglet « Nous joindre ».

## **PAIEMENT**

### Chèque sans provision ou Opposition au paiement

Des frais administratifs de 25,00\$ seront chargés lorsqu'un chèque émis sera sans provision ou lorsqu'un client émettra une opposition au paiement.

### Changement de cours

Des frais administratifs de 5,00 \$ sont exigés lors qu'un client demande le changement de cours ou de groupe pour un membre de la famille.

### Frais d'affiliation

*Session Hiver-Printemps-Été-Automne* : Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique au coût de 13,00\$ pour les 3 ans et moins (2013 et plus) et de 29,00 \$ pour les 4 ans et plus (2012 et moins) sont obligatoires. Ces frais sont applicables pour toute nouvelle inscription au Club de gymnastique Québec Performance pour l'année 2016-2017 et valide à partir du 1<sup>e</sup> septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017.

*Camp de jour d'été et de la Relâche* : Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique au coût de 17,00\$ sont obligatoires pour tous les non-membres du club Québec Performance. Ces frais sont applicables pour toute nouvelle inscription au Club de gymnastique Québec Performance pour l'année 2016-2017 et valable pour les camps seulement.

### Modes de paiement

En ligne, il est possible de payer par carte de crédit seulement. En personne au bureau administratif, il est possible de payer par chèque, en argent comptant et par carte de crédit. Par courrier postal, il est possible de payer par chèque seulement.

### Nombre de versements

Il est possible de payer en deux versements maximum. Afin de vous informer sur les dates des deux versements, veuillez communiquer avec le Club au [581-450-1496](tel:581-450-1496).

### Politique familiale

Une réduction de 10% est accordée aux inscriptions familiales pour le 2<sup>e</sup> enfant, 15% pour le 3<sup>e</sup> enfant, 20% pour le 4<sup>e</sup> enfant d'une même famille sur les frais d'inscription. Aucune réduction ne peut être appliquée pour les frais d'affiliation. La réduction sera applicable sur les montants les moins élevés.

### Politique de remboursement (selon l'Office de la Protection du Consommateur)

Le club se réserve le droit d'annuler les activités dont le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Les personnes inscrites à l'activité seront alors remboursées en totalité ou transféré dans un autre cours selon la disponibilité. Les personnes responsables communiqueront avec vous.

\* *Avant le début des activités / cours* : Remboursement complet sans frais.

\* *Après le début des activités / cours* : Remboursement des frais d'inscription calculé au prorata des services rendus, à partir de la date d'envoi du formulaire de demande de résiliation. Aucun formulaire de demande de résiliation de contrat ne sera accepté par téléphone. Seulement les formulaires envoyés par courriel, par la poste ainsi qu'en personne au bureau administratif seront acceptés. Une pénalité de 10 %

du prix des activités / cours qui n'ont pas été utilisés sera facturée (maximum de 50 \$). Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique ne sont pas remboursables.

\* Suite à la demande de résiliation de contrat, le remboursement sera envoyé dans les 10 jours ouvrables suivant la demande. Le remboursement sera effectué selon les critères ci-haut mentionnés.

\* Formulaire de demande d'annulation : Le formulaire est disponible dans la section « Récréatif », sous l'onglet « Documents et Formulaires » du site internet du Club de gymnastique Québec Performance.

#### Politique de tarification des non-résidents de la Ville de Québec

Des frais supplémentaires de 50% seront exigés pour toutes les inscriptions des membres provenant de l'extérieur de la Ville de Québec. (automne, hiver, printemps et été) Règle obligatoire établie par la Ville de Québec.

#### Rabais Combos (Camp de jour d'été seulement)

Un rabais de 5 % sera appliqué pour un enfant participant à 5 semaines, 10 % sera appliqué pour un enfant participant à 6 semaines, 15 % pour un enfant participant à 7 semaines et 20 % pour un enfant participant à 8 semaines. Ce rabais doit être appliqué manuellement lors de l'inscription et est applicable sur le total de la facture d'inscriptions au camp de jour seulement. Selon les semaines désirées, le montant du rabais combo peut varier et être mal calculé par la plate-forme. Une vérification du calcul sera faite lors du début du camp de jour et le montant pourra être ajusté au besoin sur votre facture en cas d'erreur de calcul.

#### Relevé 24 / Crédit d'impôt Condition Physique des enfants

Au moment de la délivrance des Relevés 24, vous recevrez un courriel vous indiquant la procédure à suivre afin de pouvoir récupérer vos documents sur la plate-forme d'inscription Sport-Plus. Le reçu d'inscription fait office de reçu pour le Crédit d'impôt de la Condition Physique des enfants.

## **PHOTOS**

J'accepte que le club de gymnastique Québec Performance se réserve les droits d'utiliser, pour des fins publicitaires, les photos et images vidéos qui seront prises de mon enfant lors de ses cours de gymnastique. Je comprends également que, ni moi ni mon enfant, ne pouvons, en aucune façon, être rémunérés pour cette publicité.

## **SÉLECTION SECTEUR COMPÉTITIF**

Quelques évaluations ont lieu pendant l'année pour les enfants ayant le désir d'entrer au secteur compétitif. Afin d'inscrire votre enfant à une évaluation, vous devez communiquer avec le Club de gymnastique Québec Performance soit par courriel ou bien par téléphone afin que nous puissions vous ajouter à notre liste.

## **TENUE VESTIMENTAIRE**

Général : L'enfant doit porter des vêtements confortables et assez ajustés de façon à ce qu'il ait toujours le visage dégagé lorsqu'il effectue ses mouvements gymniques. Le port des bijoux ou de montre est interdit. Les cheveux doivent être bien attachés afin d'avoir le visage dégagé.

Filles : Pour les filles, le maillot de gymnastique est conseillé durant les entraînements. Les cheveux doivent être bien attachés afin d'avoir le visage dégagé.

Garçons : Pour les garçons, il est conseillé de porter un short ainsi qu'une camisole ou un chandail à manche courte.

Bijoux : Le port de tous types de bijoux ou montre est interdit.

Boutique : Il est possible de vous procurer des maillots d'entraînement ainsi que des cuissards au bureau administratif de Québec Performance (6920 rue des Brumes, G2C 2A6).

Objets perdus : Le club de gymnastique Québec Performance n'est pas responsable des objets endommagés, perdus ou volés.

**Pour toutes questions concernant la facturation, les Règles de Fonctionnement et Politiques Administrative ou pour signaler un abandon, veuillez-vous adresser au [info@gymquebecperformance.com](mailto:info@gymquebecperformance.com) ou au [581-450-1496](tel:581-450-1496).**